L’école maternelle de Magnac sur Touvre

**COMPTE-RENDU DU 1er CONSEIL D’ECOLE**

Année scolaire 2022-2023

Le 1er conseil d’école s’est déroulé dans la salle des fêtes de la mairie de Magnac-sur-Touvre le mardi 18 octobre 2022.

Le conseil a commencé à 18h00 et s’est terminé à 19h30. Il a été mené par Mme Foulatier, directrice de l’école Maternelle Les Cygnes.

**PERSONNES PRESENTES :**

Le personnel enseignant :

* Mme Foulatier Alexandra
* Mme Larrieu Stéphanie
* Mme Michel Stéphanie
* Mme Bochatey Manon

Les représentants des communes :

* Madame Mahérault (Elue de Magnac sur Touvre)
* Madame Gazeau (Elue chargée des écoles de Magnac sur Touvre)

Les représentants élus des parents d’élèves :

* Mesdames, Alicia Servant, Elkrerarfi Laura, Maubrun Amandine, Haro Emilie, Justine Carbonniere, Fargeot Descamp Magali
* Monsieur Bonneau Tristan

Personnes absentes excusées :

* Monsieur Porte (Inspecteur de la circonscription Angoulême Est)
* Mesdames Keiser Laurence et Devenne Charline (enseignantes)
* Monsieur Leroux (DDEN)

***Partie commune avec les trois écoles de Magnac sur Touvre***

1. Présentation des membres du conseil d’école et résultats des élections des représentants des parents d’élèves au Conseil d’école.
2. Effectifs des écoles
3. Charte PHARE : avenant au règlement des écoles

***Partie Maternelle de Magnac sur Touvre***

1. Présentation et vote du règlement intérieur
2. Présentation des projets et des actions
3. Remerciements pour les équipements des écoles.
4. Bilan de la coopérative scolaire de l’année scolaire 2021/2022.
5. Questions diverses

**1 – Présentation des membres du conseil d’école.**

**Résultats des élections des représentants des parents d’élèves au conseil d’école :**

Lors des élections, la participation a été de :

* Maternelle : 62.91 % des inscrits.
* Marie Curie : 59.8 %
* Relette : 55.56%

Les directrices souhaitent la bienvenue aux nouveaux parents et rappellent les prochaines dates des conseils d’école :

Pour l’école maternelle

* 23 février à 17h30
* 6 juin à 17h30

Le compte-rendu du conseil d’école sera mis en ligne sur le site de la mairie.

Le rôle du conseil d’école :

* Le conseil d’école est une assemblée qui prend les décisions importantes sur l’organisation de l’établissement. Il se réunit pour voter le règlement intérieur de l’école, il adopte le projet d’école.
* Le conseil est composé notamment de personnels de l’école, de représentants des parents d’élèves et de conseillers municipaux, DDEN.
* Il donne son avis sur les questions intéressant la vie de l’école notamment sur les sujets suivants :
* Actions pédagogiques et éducatives
* Utilisation des moyens alloués à l’école
* Activités périscolaires
* Restauration scolaire
* Protection et sécurité des enfants dans le cadre scolaire et périscolaire
* Respect et mise en application des valeurs et des principes de la République

**2- Point sur les effectifs**

***Effectifs pour la maternelle***

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| TPS - PS | 21 enfants de PS  3 enfants de TPS arrivent en janvier.  = 24 | Total école  Les Cygnes  89 **enfants**  Bientôt 91 enfants |
| PS-MS | 5 PS + 18 MS = 23 enfants |
| MS-GS | 13 MS + 9 GS= 22 enfants |
| GS | 23 enfants. |

Prévision des effectifs – rentrée 2023

Nous devons prévoir, dès à présent, les effectifs pour la rentrée des classes de septembre 2023.

Nous devons prendre en compte les naissances des enfants nés en 2020 sur la commune de Magnac plus

les enfants des nouveaux arrivants nés également en 2020.

* ***Effectifs pour Marie Curie et Relette :***

|  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **CP** | **CP –CE1** | **CE1/CE2** | **CE2** | **CM1** | **CM1 – CM2** | **CM2** |
| **20** | **10+ 14**  **24** | **12 + 11**  **23** | **22** | **27** | **8 + 17**  **25** | **27** |
| **Total : 168** | | | | | | |

Une baisse des effectifs est à noter et elle est général sur le département de la Charente notamment mais également au niveau national.

**3 - Charte pHARe : avenant au règlement des écoles**

Phare est un programme anti harcèlement qui concerne les cycles 2 et 3. Il permet de doter les écoles d’un plan de prévention du harcèlement entre élèves.

La charte d’engagement a été signée par les écoles Marie Curie et Relette, à ce titre elles sont labellisées Phare 1 et s’engagent pour deux ans à mettre en place le programme.

* 1. un plan de prévention ainsi qu’un protocole de traitement pour l’année 2022/2023 ont été présentés et votés et adoptés en conseil d’école des écoles Marie Curie et Relette.
  2. Une vidéo de sensibilisation pour les familles des élèves concernés sera postée sur One (outil de communication entre les écoles et les familles, installé sur Marie Curie et Relette).
  3. Les écoles Marie Curie et Relette participeront à la journée non au harcèlement, le 10 novembre 2023.
  4. Les CP de Mme Lenoir et les CM2 de Mme Julien ou Mr Guedes participeront au concours non au harcèlement en élaborant une affiche pour les CP et une vidéo pour les CM2.
  5. Dix heures d’apprentissage sur le temps de l’EMC seront consacrés au harcèlement, du CP au CM2.
  6. Les règlements intérieurs des trois école ont été modifiés. Y a été ajouté :

« Harcèlement Les élèves doivent être préservés de tout propos ou comportement humiliant et respectés dans leur singularité. En outre, ils doivent bénéficier de garanties de protection contre toute violence physique et morale. À ce titre, lors d'une possible situation d'intimidation scolaire rencontrée au sein de l'école, un ou plusieurs élèves peuvent être entendus par un ou deux enseignants de l’équipe ressource avec l’accord de l'inspecteur de l’Éducation Nationale de la circonscription ».

**4 - Présentation et vote du règlement intérieur**

Le règlement intérieur a été élaboré en lien avec le règlement départemental des écoles maternelles et élémentaires publiques de la Charente.

Une présentation brève des différents axes est proposée (le règlement est consultable sur le site internet de la mairie de Magnac sur Touvre et dans le bureau de direction).

A l’unanimité, les représentants du conseil d’école votent pour son adoption.

**5 - Présentation des projets et des actions pour l’année 2022-2023**

**Semaine du goût du 10 au 14 octobre**

Durant cette semaine, les enfants des quatre classes ont goûté des aliments : acides, amers, sucrés, salés. Le dernier jour, chaque classe a confectionné une recette et tous les enfants ont goûté les réalisations des copains. Budget pris en charge par la coopérative scolaire : 138.99 euros.

**Sortie au Bois Blanc**

Jeudi 17 novembre, les quatre classes passeront la matinée au Bois Blanc.

**Classe dehors**

Les enfants de la classe de PS ont fait classe dehors le jeudi 13 octobre et feront classe dehors régulièrement tout au long de l’année.

**Mon premier ciné**

Une séance est prévue le lundi 5 décembre au Mégarama. Le bus ( environ 172 euros) est pris en charge par la coopérative scolaire et les entrées par l’association « Ciné passion ». Deux autres séances devraient nous être proposées durant l’année scolaire.

**Spectacles**

Une demande de spectacle auprès du théâtre d’Angoulême a été faite pour toutes les classes de notre école. Nous sommes dans l’attente d’une réponse.

**Les journées de Noël**

Le vendredi 9 décembre : Les enfants pourront manger un goûter de Noël offert par la mairie à la cantine.

Le Mardi 13 décembre,  les enseignantes souhaiteraient faire un petit spectacle de Chants de Noël à l’école après la classe (l’heure reste à déterminer). Il y aura une vente de gâteaux, boissons et objets réalisés par les enfants. Ces ventes seront au profit de la coopérative scolaire de la maternelle.

Le jeudi 15 décembre : Le Père-Noël devrait passer à l’école pour offrir les cadeaux subventionnés par la mairie (livres + les cadeaux pour chaque classe). Le même jour, le repas de Noël sera servi à la cantine.

Le vendredi 16 décembre : Des ateliers seront proposés aux enfants sur le thème de Noël.

Nous avons besoin de parents pour la faisabilité de cette matinée.

**Carnaval**

Le vendredi 3 février, nous fêterons carnaval à l’école. Le matin chaque classe réalise des crêpes. L’après-midi sur le temps scolaire, ils les mangeront, pourront se déguiser et danser.

**Photos de classe**

La date est fixée au vendredi 10 mars au matin.

**Piscine pour le niveau des GS**

Les enfants iront à la piscine les jeudis de 10h35 à 11h15 du lundi 13 mars au vendredi 2 juin 2023. Le bus ainsi que les entrées sont pris en charge par la mairie.

Nous avons besoin de parents accompagnateurs. Un agrément est demandé. Pour ceux qui seraient intéressés cet agrément se passera à la piscine de Nautilis le Vendredi 10 mars 2023 de 14h à 16h45.

**6 – Remerciements pour les équipements des écoles**

Remerciements pour les travaux et achats faits par la mairie.

***\*Mme Michel GS***

Achats de 6 tables neuves.

***\*Dans la classe de Mme Larrieu et Mme Michel***

Sachant que les GS ne sont pas prioritaires pour se rendre à la piscine, nous remercions la mairie d’avoir bien voulu prendre en charge les frais.

***\*Dans la cantine***

Mur peint pour réalisation d’une fresque sur le temps du périscolaire avec les enfants qui s’effectuera l’année prochaine.

***\*Dans le commun :***

Montage d’un nouvel engin roulant à trois places.

*La mairie a demandé de leur fournir une prévision de budget 2023 fonctionnement-investissement.*

*Les enseignantes ont fait parvenir une liste avec un classement d’ordre de priorité. Cette dernière sera étudiée et budgétisée par les élus. De plus les enseignantes ont émis le souhait que le budget alloué chaque année puisse augmenter en proportion avec l’inflation.*

**7-Bilan coopérative**

Pour l’année 2021-2022

Dépenses : 6894.89

Recettes : 5190.16

Somme septembre : 4012.43

Les comptes ont été contrôlés par l’organisme de l’OCCE.

|  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| 6070  Achat de produits pour cession  -Fleurs  -Photos | 618  Activités éducatives :  -Petit matériel de classe, livres bibliothèque  -Semaine du goût  -Noël : petits cadeaux fabriqués pour les familles + spectacle  - Cuisine : galette, crêpes  - Zoodysée  - Mon premier ciné | 6586  Cotisations  à l’OCCE | 627  Frais bancaires | 6800  Biens durables  -chariot  -Achat de livres  -Plastifieuses | 61681  Assurances versées | **Total**  **des dépenses** |
| 2455.75 | 3189.66 | 182.16 | 6.40 | 1036.17 | 24.75 | **6894.89** |

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| 7070  Vente de produits pour cession  -Chocolats  -Photos  -Fleurs | 7560  Cotisations des familles | 7080  Activités éducatives | 755  Subventions d’associations  :  -zoodyséé 225 euros par l’APE  -achat d’enceintes et de livres 300.11 par Coup de Pouce | 7500  Autres produits courants | **Total**  **des recettes** |
| 3573.05 | 1092 |  | 525.11 |  | **5190.16** |

**8- Questions diverses**

Pas de questions diverses.

Clôture du Conseil d'école.

L’équipe enseignante remercie tous les membres du conseil d’école pour leur investissement.

Compte rendu rédigé par la directrice de l’école maternelle « Les Cygnes » de Magnac sur Touvre secondée par l’équipe enseignante.